

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 3 avril 2018

n°3

page 1/5

EXTRAIT :

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (58) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, H. PREHER, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, J.M. TARDIF, C. MARCHAISSEAU (suppléant de A. PICHON), J. ROY, JP. BARBOT, I. BARREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, C. DAGUISÉ, B. MORIN, P. BIGOT, B. de COURREGES, P. MOREAU, E. LASSALLE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, D. TREMBLAIS, P. VILLETTE, R. GRANDIN, F. SOURIAU (suppléant de JL. POYANT), A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, G. WIBAUX, E. BAILLY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, D. CHAINE, JF. DABILLY, P. ROCHER, F. SCHMITT, P. BERNARD, M. PONTIER.

POUVOIRS (10) : C. FARINEAU mandante a pour mandataire JP. ABELIN
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire M. LAVRARD
P. MIS mandante a pour mandataire AF. BOURAT
J. DUMAS mandant a pour mandataire E. AZIHARI
F. BRAUD mandante a pour mandataire JM. MEUNIER
B. FONTAINE mandante a pour mandataire JP. CONTE
M. FAVREAU mandant a pour mandataire D. TREMBLAIS
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MÉRY
G. MICHAUD mandant a pour mandataire P. BARAUDON
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK

EXCUSES (14) : M. MONTASSIER, Y. GANIVELLE, E. AUDEBERT, B. HENEAU, D. BOIREAU, JM. MAZAUD, ML. CHABOT, F. REBY, P. BARBOT, T. PRIEUR, JJ. BARTHELLEMY, M. GODET, C. PÉPIN, P. FOUCTEAU.

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN

OBJET : Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de l'assainissement, de la gestion redevances déchets, de l'immobilier économique, de l'aménagement des zones d'activités - Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Le compte administratif 2017 étant adopté, il convient maintenant d'affecter les résultats qui sont repris au budget primitif.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 et plus particulièrement le tome II, titre 3, chapitre 5 sur la détermination du résultat de la section de fonctionnement, prévoyant que l'autorité délibérante doit affecter le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif à la clôture de l'exercice (budget principal, budget annexe de l'aménagement des zones d'activités, budget annexe de l'immobilier économique, budget annexe de la gestion redevances déchets et de la gestion des stocks du magasin général),

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 et plus particulièrement le titre 3, chapitre 3, paragraphe 4 concernant la détermination du résultat de la section de fonctionnement, et son affectation par l'assemblée délibérante (budget annexe des transports urbains),

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil communautaire**

du 3 avril 2018

n°3

page 2/5

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 et plus particulièrement le titre 3, chapitre 3, paragraphe 4 concernant la détermination du résultat de la section de fonctionnement et son affectation par l'assemblée délibérante (budget annexe de l'assainissement),

VU la délibération n° xxx du conseil communautaire du 3 avril 2018 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2017,

CONSIDERANT les résultats de clôture de l'exercice 2017, le conseil communautaire, ayant délibéré :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	7 102 011,80 €
Solde des crédits reportés de 2017 à 2018	-17 596,98 €
Solde de la section de fonctionnement après reports	7 084 414,82 €

Section d'investissement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	7 019 058,57 €
Solde des crédits reportés de 2017 à 2018	-5 254 504,61 €
Solde de la section d'investissement après reports	1 764 553,96 €

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 7 084 414,82 € selon la répartition suivante :

- en excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068) pour un montant de 4 984 414,82 €,
- en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 2 100 000 €.

la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement . reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 7 019 058,57 €

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Section de fonctionnement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	417 618,78 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil communautaire**

du 3 avril 2018

n°3

page 3/5

Section d'investissement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	1 563 162,29 €
Solde des crédits reportés de 2017 à 2018	-541 540,75 €
Solde de la section d'investissement après reports	1 021 621,55 €

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 417 618,78 €.

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 1 563 162,29 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	5 121 458,13 €

Section d'investissement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2015 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	2 437 010,26 €
Solde des crédits reportés de 2017 à 2018	-58 356,88 €
Solde de la section d'investissement après reports	2 378 653,38 €

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 5 121 458,13 € selon la répartition suivante :

- en excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068) pour un montant de 3 121 458,13 €,
- en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 2 000 000 €

la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 2 437 010,26 €

BUDGET ANNEXE DE L'AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES

Section de fonctionnement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	- 575 660,13 €

Section d'investissement	
Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2015 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	-485 384,94 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil communautaire**

du 3 avril 2018

n°3

page 4/5

Solde des crédits reportés de 2017 à 2018	-720 027,07 €
Solde de la section d'investissement après reports	-1 205 412,01 €

constate :

- un déficit de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 575 660,13 €.
- un déficit d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 1 205 412,01 €.

Ces déficits seront couverts par une subvention et une avance du budget principal.

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION REDEVANCES DECHETS

Section de fonctionnement Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	77 130,03 €
--	-------------

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 77 130,03 € selon la répartition suivante :

- en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 77 130,03 €.

BUDGET ANNEXE DE L'IMMOBILIER ECONOMIQUE

Section de fonctionnement Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	402 465,90 €
--	--------------

Section d'investissement Résultat cumulé fin 2017 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	101 037,00 €
Solde des crédits reportés de 2017 à 2018	-231 780,58 €
Solde de la section d'investissement après reports	-130 743,58 €

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 402 465,90 € selon la répartition suivante :

- en excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068) pour un montant de 131 000 €, afin de couvrir le déficit d'investissement.
- en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 271 465,90 €.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 3 avril 2018

n°3

page 5/5

POUR : 64
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4 (F. MERY + 1 pouvoir, P. BARAUDON + 1pouvoir)

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault, le **9 AVR 2018**

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

